

Province de Brabant wallon

COMMUNE DE CHAUMONT-GISTOUX

RACCORDEMENT A L'EGOUT

(à compléter par le demandeur)

Au Collège communal de la Commune de Chaumont-Gistoux.

Mesdames, Messieurs,

Le soussigné
demeurant(rue, n°, BP)
à(CP, localité)

a l'honneur de solliciter l'autorisation **de se raccorder à l'égout** conformément à la législation en vigueur, à savoir :

Dispositif de traitement : (à déterminer par le demandeur)

fosse septique by-passable (capacité minimale de 3.000 litres) + *bac dégraisseur (capacité minimale 500 litres) uniquement pour les établissements du secteur de la restauration alimentaire* (1)

pas de dispositif de traitement : uniquement lorsque l'exutoire de l'égout communal est relié à une station d'épuration collective (2).

Situation de l'immeuble : (rue et n°)
.....

Références cadastrales de l'immeuble : (division, section et n°)
A, le

Signature

(1) Article R277§4 de l'AGW du 3 mars 2005 relatif au code de l'eau modifié par l'AGW du 6 décembre 2006.

(2) Uniquement valable pour l'ancien village de Longueville et le quartier du Bonly ainsi que pour les habitations raccordées à un égout dont l'exutoire aboutit à un collecteur d'assainissement de l'I.B.W.

Réservé à l'Administration Communale

Reçu la demande en date du

Avis du Service Technique Communal en date du

Autorisation du Collège communal en date du